CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

DOSSIER

Aéronautique 2015, innovation et coopération

Pages 9 à 16

N° 321
SEPTEMBRE 2015
3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE
REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Président d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-Présidents :
Michel Bachette-Peyrade, Daniel Gyre, Jacques Mariet
Secrétaire général :
à pourvoir
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Michel Bachette-Peyrade, Jean Baudrat, Christian Blondel, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Jean Folia, Daniel Gyre, Paul Laurent, Jacques Mariet, Robert Mastinu, Emmanuel Montanié, Bertrand Rouvillois, Loïc Salmon.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.

ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, jeudi et vendredi 9h30-16h30
Fax : 01 44 42 30 46
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr
Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie Centr'Imprim
36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N°2015_090006
Commission paritaire N° 0316 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 9

Aéronautique 2015, innovation et coopération

Culture 21

La vie des sections 22

Carnet 27

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont disponibles sur le site :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur «Actualités» ou «Archives».

p.3 éditorial 3 T2015_Mise en page 1 01/09/15 19:46 Page3

ÉDITORIAL

Chers amis

Voilà, nous sommes de retour à nos postes de responsabilités au siège de Paris et votre président reste en fonction pour encore environ huit mois.

En effet, suite aux décisions prises lors du conseil d'administration tenu à Compiègne le 9 juin dernier, le colonel (R) Michel Bachette-Peyrade a accepté d'assurer la présidence de notre association à partir de la prochaine assemblée générale en avril ou mai 2016.

Pour le moment, il nous appartient d'assurer la présidence avec notre équipe très professionnelle du siège.

Dans le cadre du 100ème anniversaire de la création de la croix de Guerre et à l'initiative conjointe du secrétariat d'État aux Anciens Combattants et de notre association nationale, nous avons élaboré les projets suivants :

- le 11 novembre 2015 à Paris sous l'Arc de Triomphe, présentation de ce que sont les croix de Guerre et de la Valeur militaire en présence de soldats et d'unités militaires décorés ;

- 2016, projet d'exposition temporaire sur les croix de Guerre et de la Valeur militaire à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur à l'hôtel de Salm à Paris.

Enfin, un autre projet reste à définir, à savoir l'invitation, à Verdun ou à Metz en 2016, des maires des villes et des communes décorées.

Ces projets seront pris en compte dans tous leurs aspects par le secrétariat d'État aux Anciens Combattants. J'espère pouvoir concrétiser leur réalisation.

Vous trouverez aussi dans ce numéro une passionnante étude sur l'appui aérien de nos armées, avec un éclairage particulier sur les drones.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

Assemblée générale nationale

Dans le cadre du congrès de célébration du centenaire de la création de la croix de Guerre, l'assemblée générale de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire s'est déroulée le 10 juin 2015 dans la salle Saint-Nicolas de la prestigieuse ville impériale de Compiègne.

Après l'accueil des participants à partir de 8 h 30, le président déclare ouverte l'assemblée générale. Il remercie tout d'abord de sa présence M.Dupuy-de-Méry, chargé des Anciens Combattants à la mairie de Compiègne, et de l'aide que les services de la mairie ont apporté pour l'organisation de ce congrès. Il remercie également de sa présence M. Dumont, représentant Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Puis, il présente rapidement le déroulement de ces deux journées de congrès. Il remercie les participants qui se sont déplacés, certes peu nombreux pour diverses raisons. Le président invite l'assistance à avoir une pensée pour tous les absents et ceux qui sont malades et demande une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés.

Il débute la séance par le rapport moral et d'activités et expose les différents projets réalisés ou non pour le centenaire de l'association, présentés ci-dessous.

La médaille commémorative : projet abandonné, car elle ne durera pas dans le temps.

Le président Castanier (à gauche) et le général de Percin lors de la cérémonie aux morts de la ville de Compiègne.

La médaille d'honneur : cette médaille est appelée à perdurer. Ce projet est en attente de financement, mais sera réalisé. Il est suggéré de faire régler les sections à la commande, afin d'éviter tout risque d'abandon. Le projet d'une souscription est également envisagé. La question du financement sera donc débattue lors du prochain conseil d'administation.

L'édition d'un timbre : le timbre dit « collectionneur premier jour », est bien sorti le 8 avril 2015, date anniversaire de la création de la Croix de Guerre. Le timbre a été tiré à 1. 200.000 exemplaires.

La plaquette de l'association : est achevée et 1.000 exemplaires ont été commandés pour débuter.

Le congrès 2015 : le président annonce que des subventions ont été attribuées par la Fédération Maginot et le secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Les différents projets : une réunion va avoir lieu fin juin pour les projets après 2015 à la suite du succès des expositions organisées par les sections de Vichy et de la Somme : expositions temporaires ; ciblage du public visé ; association des écoles, collèges et lycées aux manifestations patriotiques ; modalités d'association des villes décorées aux manifestations pour les faire adhérer en plus grand nombre.

Alain Bonnet, président de la section du Puy-de-Dôme, souhaite que l'association nationale relance le projet des panneaux « Villes et Unités décorées » initié par Michel Dareau.

Le rapport moral et des activités est mis au vote et adopté à l'unanimité. Il est constaté une diminution relativement importante des effectifs et avec des conséquences sur les rentrées financières. En effet, quelques sections ne rem-

plissent pas, ou mal, leur mission de règlement de leur quote-part. Par ailleurs, il a été constaté la fermeture de trois sections, faute de successeurs aux présidents démissionnaires. En définitive, des solutions raisonnables et réalistes seront étudiées pour équilibrer notre budget lors de notre prochain conseil d'administration.

Puis, le président invite Loïc Salmon à faire un point de situation sur le site et la revue, qui sont complémentaires. La fréquentation du site est excellente et présente les différentes audiences calculées par le logiciel «google analytics». Pour la revue, il annonce que le thème du prochain numéro portera sur l'aéronautique et réitère son appel à la rédaction d'articles par les membres de l'association pour les rubriques «Histoire» et «Villes et Unités décorées».

Le président reprend la parole, afin de faire procéder au renouvellement des membres du conseil d'administration. Yves Allanet, Jean Baudrat, Christian Blondel, François Castanier, Paul Laurent et Robert Mastinu sont reconduits dans leur mandat. Il annonce la prochaine démission de Jean-Pierre Baudin. Enfin, il déclare que les cooptations du général Dodane, section du Val-de-Marne, et de Fabrice Tédoldi, président de la section de Poitou-Charentes, seront étudiées lors du prochain conseil d'administration.

Le président Castanier, avant de terminer la séance, précise que le conseil d'administration a accepté la candidature de Michel Bachette-Peyrade (administrateur) à la présidence nationale de l'ANCGVM. Ensuite, le président termine la séance en remettant les médailles d'argent de la mairie de Paris à Jacqueline Combémorel trésorière nationale, et Loïc Salmon rédacteur en chef de la revue et du site de l'ANCGVM. En outre, il offre un livre à Nelly Gosselin, secrétaire, à l'occasion de son départ de l'association, en remerciement des services rendus. Elle sera remplacée par Charlette Dumont à compter du 1er juillet 2015.

Le président remercie l'assemblée et lève définitivement la séance à 12 h 30.

Il invite tous les participants à faire mouvement vers le monument aux morts, place Saint-Jacques à Compiègne, pour la cérémonie de dépôt de gerbes organisée par la mairie de Compiègne avec les participations du sous-préfet de l'Oise, du représentant du délégué militaire départemental et des porte-drapeaux de différentes associations de Compiègne. Les participants au congrès sont ensuite dirigés vers une auberge de Vieux-Moulin pour un excellent repas. L'après-midi est ensuite consacrée à la visite très intéressante du site de la Clairière de Rethondes et du wagon de l'Armistice, organisée par le général de Percin. La journée se termine par un dîner de cohésion dans un restaurant de Compiègne. Tout le monde se donne rendez-vous le lendemain pour les visites très émouvantes, mais historiquement intéressantes, du Chemin-des-Dames et de la Caverne du Dragon. A l'issue, un dernier déjeuner est pris en commun dans un très bon restaurant à Chamouilles. De retour à Compiègne, toute l'assemblée se sépare après ces deux journées bien remplies.

François Castanier,
président national

Devant le monument aux morts de la Clairière de Rethondes et de gauche à droite : Jean-Marie Lesaffre, vice-président de la section de Lille/Flandres ; Jeanne Moens, porte-drapeau (Lille) ; Jean-Marie Chanvin (Paris) ; François Castanier, président national ; Loïc Salmon, rédacteur en chef du site et de la revue « Croix de guerre et Valeur militaire » ; Jean Leleu, trésorier (Lille).

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

La Police parisienne

La Police parisienne a participé à la libération de Paris en août 1944. Le 12 octobre, le général De Gaulle lui remet la Légion d'Honneur et la croix de Guerre avec cette citation : « Bravant l'occupant dès le 15 août, déclenchant la lutte dès le 19, les courageux gardiens de la Police parisienne ont donné à toute la nation un bel exemple de patriotisme et de solidarité, qui fut l'un des premiers facteurs du succès pour la libération de la capitale *». En effet, 167 policiers ont été tués pendant les combats. Chaque année, des hommages sont rendus aux policiers et résistants civils de Paris morts pour la France : une au château de Vincennes, une à l'École de police et une à la Préfecture de police. En outre, après un dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat inconnu, le préfet de Police procède au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, accompagné des hautes autorités civiles de la capitale et du président de l'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur.*

De la Police parisienne comme celle du territoire national, on ne retient que les basses œuvres accomplies au service de l'État français sous le joug de l'occupant : arrestations de résistants et de communistes, traque des juifs, avec comme paroxysme la rafle du Vel'd'Hiv de juillet 1942. On connaît en revanche peu l'engagement de centaines, voire de milliers, de policiers dans la Résistance. Des plus modestes aux plus héroïques, c'est toute une gamme d'actes d'insubordination menés dans la plus grande clandestinité : renseignement, enquêtes bâclées, fourniture de faux papiers, mauvaise volonté à exécuter des tâches, sabotage, évasion de prisonniers, etc. (1). Beaucoup de policiers résistants sont morts pour la France. Leurs noms inscrits sur les stèles des hôtels de police sont honorés chaque année sur tout le territoire national, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et la présidence du préfet de chaque département. Dès le mois de mai 1944, l'agglomération parisienne connaît un bouillonnement souterrain. Les réunions du Comité parisien de la libération (CPL),la constitution de groupes FFI et les discussions entre les réseaux policiers montrent que, peu à peu, le projet d'insurrection arrive au premier plan. On voit cette montée en température à travers les multiples incidents qui émaillent les jours et les nuits de Paris, avant d'arriver aux prémices du soulèvement que sont les grèves déclenchées à partir du 10 août.

10 août : grève des cheminots.

13 août : à l'annonce du désarmement de trois commissariats de banlieue par les Allemands, la grève de la police est décidée à l'initiative du Front national de la police réuni 18, rue Vulpian.

14 août : les responsables des trois

Le 18 août 2015, une cérémonie commémorative avec dépôts de gerbes s'est déroulée au château de Vincennes, où 29 résistants ont été fusillés dans le fossé Est : 16 fonctionnaires de police âgés de 23 à 47 ans et 13 autres civils de 17 à 41 ans.

La Police parisienne

(c) Loïc Salmon

Le 18 août 2015, à l'École nationale de police de Paris, des représentants de la Mairie de Paris, de la Préfecture de police et d'associations patriotiques ont salué la mémoire des « **policiers de Paris combattants de la Résistance et de la Libération qui ont donné leur vie pour leur pays et pour la liberté entre le 19 et le 25 août 1944** *» : 10 tués au combat, 5 fusillés et 1 disparu.*

principaux mouvements de résistance policiers (Front national de la police, Police et Patrie, et L'Honneur de la police) se retrouvent rue Chapon et décident des modalités de la grève en présence d'Yves Bayet, patron du «Noyautage des administrations publiques» (NAP) et d'Henri Rol-Tanguy, chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) d'Île-de-France.

15 août : les policiers entament une grève suivie à 99%. Le directeur de la police municipale, Emile Hennequin, est relevé de ses fonctions.

16 août : les Allemands fusillent sommairement des résistants à la cascade du Bois de Boulogne, dont 3 policiers.

17 août : une attaque de policiers contre Radio-Paris (collaborationniste) sur les Champs-Élysées conduit à 4 tués dans leurs rangs. Le consul général de Suède, Raoul Nordling, conclut un accord sur la libération des détenus politiques avec les Allemands.

18 août : un appel au rassemblement de policiers pour le lendemain matin est lancé par Yves Bayet du NAP. Il écrit au comité de la libération de la police vers 20 h : « *Le CPL donnera dans la matinée l'ordre d'insurrection. Il faut rassembler 2.000 hommes demain matin à 7h aux abords immédiats de la Préfecture de police. Vous attendrez les instructions du CNR (Conseil national de la Résistance) et du CPL. Salut et Fraternité* ». Le colonel Rol-Tanguy lance dans la nuit l'ordre d'insurrection générale.

19 août : à 7h, les 2.000 policiers prévenus durant la nuit se retrouvent sur le parvis de Notre-Dame. A 8h, ils prennent la Préfecture de police (PP) et arrêtent le préfet Bussière. Vers 9h, les policiers hissent le drapeau tricolore sur le toit de la préfecture : c'est le premier à flotter sur Paris depuis 4 ans. Il y restera toute la durée des combats. La première «Marseillaise» entamée dans la foulée est entendue depuis la rue par Rol-Tanguy, qui découvre le soulèvement et arrive à la PP en même temps que le nouveau préfet, Charles Luizet. Tous deux prennent la main sur les forces rassemblées. Le 2ème drapeau est hissé par les policiers sur Notre-Dame vers 10h. 16.000 policiers (sur 22.000) en tenue civile entrent en lice.Le premier jour, ils sont épaulés par un petit millier de FFI armés et 150 à 200 pompiers. La PP devient le camp retranché de l'insurrection. A 13h, Rol-Tanguy, Charles Luizet et Alexandre Parodi, ministre du général De Gaulle, se réunissent à la PP. Ce jour, une soixantaine de policiers meurent dans Paris et sa banlieue. A 20h40, le consul général de Suède conclut une trêve avec le gouverneur du « Gross Paris », le général von Choltitz.

20 août : vers 6h, un groupe d'agents de police et de membres des équipes nationales libère l'Hôtel de Ville, sous le commandement de Léo Hamon (CPL) et du brigadier Armand Fournet, responsable du mouvement

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

La Police parisienne

L'Honneur de la Police. La journée est marquée par les atermoiements relatifs à la trêve négociée par le consul de Suède. Les combats se poursuivent autour de la PP et dans l'ensemble du département. Les agents voient progressivement arriver des FFI, mal armés mais enthousiastes. La PP se transforme en quartier général, où se recompose l'État et où se négocient les premiers échanges de prisonniers.

21 août : fusillade de la Belle-Épine et du Pont-au-Double. Les combats se poursuivent autour de la PP, au « fortin de la Huchette », place du Châtelet, sur les quais autour de la place Saint-Michel et dans la proche banlieue. Le Conseil national de la résistance décide de rompre la trêve et de dresser des barricades.

22 août : les Allemands se regroupent autour de leurs points d'appui. Parodi, Rol-Tanguy et Kriegel-Valrimont, réunis à la PP, donnent l'ordre de reprise générale des combats. Les barricades s'élèvent dans Paris.

23 août : la journée est marquée par les violents affrontements autour du Grand Palais, incendié.

24 août : les combats restent intenses. Des policiers escortent des éléments avancés de la 2ème Division blindée (DB) dirigés par le capitaine Dronne. Un message de Leclerc, envoyé par avion aux défenseurs de la PP, annonce : « *Tenez bon, nous arrivons* ». Dans la soirée, le capitaine Dronne est reçu à l'Hôtel de Ville puis à la PP pendant que les policiers actionnent les cloches de Notre-Dame. Leclerc passe la nuit à la Croix-de Berny et De Gaulle à Rambouillet.

25 août : la 2ème DB poursuit son avancée. Leclerc entre par la Porte d'Orléans. Le peuple est dans la rue, mais les combats restent violents. Les « tireurs des toits » sèment la panique. Le travail des démineurs de la PP s'engage. A Vincennes, les rescapés des massacres retrouvent la liberté : 16 policiers y ont trouvé la mort. A 15h30, Leclerc et von Choltitz signent la reddition des forces allemandes dans la salle du billard de la PP, en présence du général Jacques Chaban-Delmas, délégué militaire du général De Gaulle. Dans la soirée, De Gaulle est reçu à la PP, puis se rend à l'Hôtel de Ville.

26 août : tous les policiers remettent leur uniforme. Les combats se poursuivent autour de Paris, où arrivent les troupes américaines du général Barton. De Gaulle descend les Champs-Élysées jusqu'à Notre-Dame.

Du 27 au 30 août : les Allemands sont chassés de Paris par la 2ème DB. Les affrontements d'août 1944 auront coûté la vie à 167 policiers sur les 901 morts pour la libération de Paris.

Roland Dahan,
président départemental de la Gironde

(1) Document réalisé d'après le bulletin de liaison de la Préfecture de police, dossier « *Policiers au combat, de l'occupation à la libération de Paris* ».

Le 20 août 2015, l'inspecteur général (H) de la Police nationale Jean-Paul Bachet (2ème à gauche), président de l'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur, a participé à la cérémonie du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE 2015

Innovation et coopération

(c) Loïc Salmon

Hélicopère Caïman de la Marine nationale

Les drones p.10

L'appui aérien p.13

Le transport aérien tactique p.14

Les hélicoptères p.15

Les prototypes p.16

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

Le 51ème Salon international (civil et militaire) de l'aéronautique et de l'espace, qui s'est tenu du 15 au 21 juin 2015 à Paris-Le Bourget, a accueilli plus de 351.000 visiteurs, dont plus de 151.000 professionnels. Le plus important du genre dans le monde, il a rassemblé 2.303 exposants de 48 pays, 26 pavillons nationaux et 130 aéronefs (avions, hélicoptères et drones). 296 délégations officielles de 91 pays s'y sont rendues.

Par ailleurs, le satellite franco-italien de communications militaires Sicral 2 a été mis en orbite le 26 avril, depuis le Centre spatial guyanais de Kourou. Il complète les capacités françaises actuelles, constituées des deux satellites militaires Syracuse IIIA (lancé en 2005) et IIIB (2006) ainsi que le satellite franco-italien de communications civilo-militaires Athena-Fidus (2014). Cette constellation permet de répondre de façon autonome aux différents besoins des forces armées pour des télécommunications à longues distances, sécurisées et résistantes à la menace de guerre électronique. D'une durée de vie de 15 ans, Sicral 2 embarque 3 charges de communications séparées : 2 pour l'Italie et 1 pour la France. La charge française utilise la bande de fréquences SHF permettant l'emploi des stations au sol fixes et des terminaux déployables du système Syracuse.

Le 28 avril, un avion Rafale a effectué avec succès le premier tir guidé du missile air-air longue portée Meteor contre une cible aérienne, sur le site sécurisé de Biscarosse de la Direction générale de l'armement. Équipé d'un statoréacteur et doté du mode « tir et oublie », le Meteor est conçu pour la défense aérienne à très longue portée. Grâce au radar RBE2 à antenne active du Rafale, il pourra intercepter des cibles à très longues distances, en complément de l'actuel missile Mica utilisé aussi pour le combat ou l'autodéfense. Lancé en 2003, le programme Meteor est réalisé en coopération entre l'Allemagne, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et la Suède. Les missiles Meteor équiperont progressivement les Rafale de l'armée de l'Air et de la Marine françaises à partir de 2018.

Le 18 mai, dans le cadre du projet européen de drone MALE (moyenne altitude longue endurance), les ministres de la Défense allemand, français et italien ont décidé le lancement d'une étude de définition préparatoire à sa phase de développement. Cette étude, qui durera deux ans, prendra en compte les critères de navigabilité et de certification pour l'insertion du drone dans l'espace aérien européen. Elle déterminera ses performances, le calendrier de sa réalisation et son coût en fonction des besoins. L'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement) conduira le programme avec le soutien de l'Agence européenne de défense. Si la poursuite de la phase de développement et d'acquisition est décidée, le premier système de drone MALE européen pourrait être livré d'ici à 2025. Il remplirait alors des missions de renseignement à longue distance, de surveillance et de reconnaissance avec différentes capacités de charge utile.

DOSSIER

LES DRONES

Évolution des opérations aériennes

Les drones assurent une permanence de l'observation, sans pour autant remplacer les avions de combat. « Plates-formes » comme eux, ils fonctionnent en réseau avec d'autres plates-formes interconnectées : navires de surface, sous-marins, troupes au sol ou forces spéciales. Leurs possibilités modifient la conception des opérations aériennes.

Les drones ont fait l'objet d'une conférence-débat du général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'Air, organisée, le 4 mai 2015 à Paris, par l'Institut des hautes études de défense nationale et le Club Participation et Progrès.

LA RÉALITÉ OPÉRATIONNELLE

Les drones se présentent en différentes versions. Le «minidrone», lançable à la main, permet aux fantassins de voir derrière la colline. Le « drone tactique », qui vole plus loin (200 km) et plus longtemps, change la manière de se protéger ou de préparer une opération terrestre. Le « drone MALE » (moyenne altitude longue endurance), dont la portée est limitée par sa consommation d'énergie électrique, se dirige, par satellite, à des milliers de km et reste 24 h en l'air. Le « drone de combat », qui emporte de l'armement, est piloté à très grande distance du théâtre d'opérations. Dans quelques d'années, le « drone stratosphérique » de l'armée de l'Air, volera entre 20 et 50 km d'altitude, où le vent est faible, et pourra stationner des semaines ou même des mois sur zone. L'entreprise américaine « Google » dispose déjà de drones stratosphériques de première génération pour réaliser ses images géographiques « Google maps » en direct. Actuellement, aucune opération militaire n'est entreprise sans drones. Le Harfang (MALE), d'origine israélienne, a été déployé par l'armée de l'Air française dans les Balkans en 1999, puis en Afghanistan en 2008, après montage d'une liaison satellitaire. Il est devenu indispensable pour la surveillance, le ciblage et l'identification des objectifs sur les théâtres du Mali (2013) et de l'Irak (2014), où alliés et adversaires se trouvent très fortement imbriqués. Pour assurer la permanence de sa capacité nationale, la France a acheté des drones américains Reaper, plus performants que les Harfang. En Irak, aucune frappe aérienne n'est lancée sans confirmation, par un drone, de l'identification de l'adversaire réel. La mise en œuvre de drones MALE nécessite une maturité que plu-

En mai 2015, l'armée de l'Air française a déjà acquis 3 drones américains de surveillance MQ-9 « Reaper ». La loi de programmation militaire 2014-2019 prévoit la commande de 4 systèmes (12 vecteurs) Reaper avec : liaison de données à vue directe et compatible avec le plan de fréquences français ; capteurs optroniques ou électromagnétiques réalisés en Europe. Voici les caractéristiques du Reaper français : envergure, 20,1 m ; longueur, 11 m ; poids à pleine charge, 4,76 t ; vitesse maximale, 240 km/h; plafond, 15.200 m ; rayon d'action, 1.850 km ; endurance, plus de 24 h. Les armées de l'Air américaine et britannique ont utilisé en Afghanistan la version combat qui emporte au choix : 4 missiles air-sol Hellfire; 2 missiles air-air Stinger ; 2 bombes GBU-12 de 225 kg.

(c) Loïc Salmon

Le général d'armée aérienne Denis Mercier est breveté pilote de chasse en 1983 et totalise 3.000 heures de vol, dont 182 en missions de guerre. Au cours de sa carrière, il a notamment commandé une escadrille à l'escadron de chasse 2/5 «Ile de France» sur Mirage 2000 RDI (Orange, 1988), l'escadron de chasse 1/12 « Cambrésis » sur Mirage 2000 RDI (Cambrai, 1991), la base aérienne 112 « Marin la Meslée » (Reims, 2002) et les écoles d'officiers de l'armée de l'Air (Salon-de-Provence, 2008). Avant sa nomination comme chef d'état-major de l'armée de l'Air en septembre 2012, il était chef du cabinet militaire du ministre de la Défense (2010). En septembre 2015, il devient chef du «Commandement suprême allié de la transformation» de l'OTAN.

sieurs armées de l'Air, notamment des pays du golfe Arabo-Persique, veulent acquérir. Il faut en effet disposer d'une structure de commandement et de conduite des opérations aériennes. Selon le général Mercier, une station drone (vecteurs et cockpits pour le pilotage) a été montée en 24 h en Afrique. La conduite de la composante aérienne d'une opération sur le continent peut être effectuée depuis la métropole. Les drones MALE, dirigés depuis les centres de Lyon-Mont-Verdun (commandement et planification) et N'Djaména (conduite) opèrent pour différents commandements, à savoir l'état-major des Éléments français au Tchad et ceux des autres pays de la sous-région : Tchad, Sénégal, Mali, Niger, Gabon et République centrafricaine.

D'une façon générale, l'utilisation des drones en temps réel oblige à concevoir une opération différemment, en s'affranchissant des frontières par le partage des informations en réseau. Il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle architecture de collecte et de diffusion de l'information avec les drones et les moyens satellitaires. La Russie dispose déjà de drones et l'Iran en développe. Toutefois, le drone, incapable de se défendre, n'est utilisable qu'en l'absence de menaces aériennes. Cela confirme la pertinence de la maîtrise du ciel, par la combinaison des avions de combat et des drones de surveillance, rappelle le chef d'état-major de l'armée de l'Air.

CONTRER LES MENACES

Utilisé dans un but malveillant, comme le survol de centrales nucléaires françaises le 13 octobre 2014, un drone peut constituer une menace. Il s'agit donc de mettre au point une technologie pour le détecter et le neutraliser. Sur le territoire national, sa faible signature radar défie la défense aérienne. Celle-ci doit le détecter, identifier son comportement (amical ou non) et le classifier comme une menace potentielle ou non. Sa neutralisation varie selon les règles d'engagement, à l'étude au Secrétariat générale pour la défense et la sécurité nationale qui prend en compte les dommages collatéraux. Un groupe terroriste pourrait en effet, comme pour un avion, brouiller les signaux du système de guidage américain GPS envoyés au drone. Toutefois, celui-ci pourra bientôt disposer de la capacité complémentaire du système européen Galileo. Face à une cyberattaque, le drone militaire peut déjà la détecter et descendre tout seul jusqu'à sa rapide reprise en main par son pilote, car la liaison satellitaire se rétablit très vite. La complémentarité des drones armés et des avions de combat implique d'engager différemment une opération aérienne, à savoir la place des pilotes dans un « système de plates-formes » (avions et drones). La « survivabilité » d'un avion de combat dépend de plusieurs facteurs. La furtivité ne suffit plus, car les radars de nouvelle génération parviennent à détecter les faibles « signa-

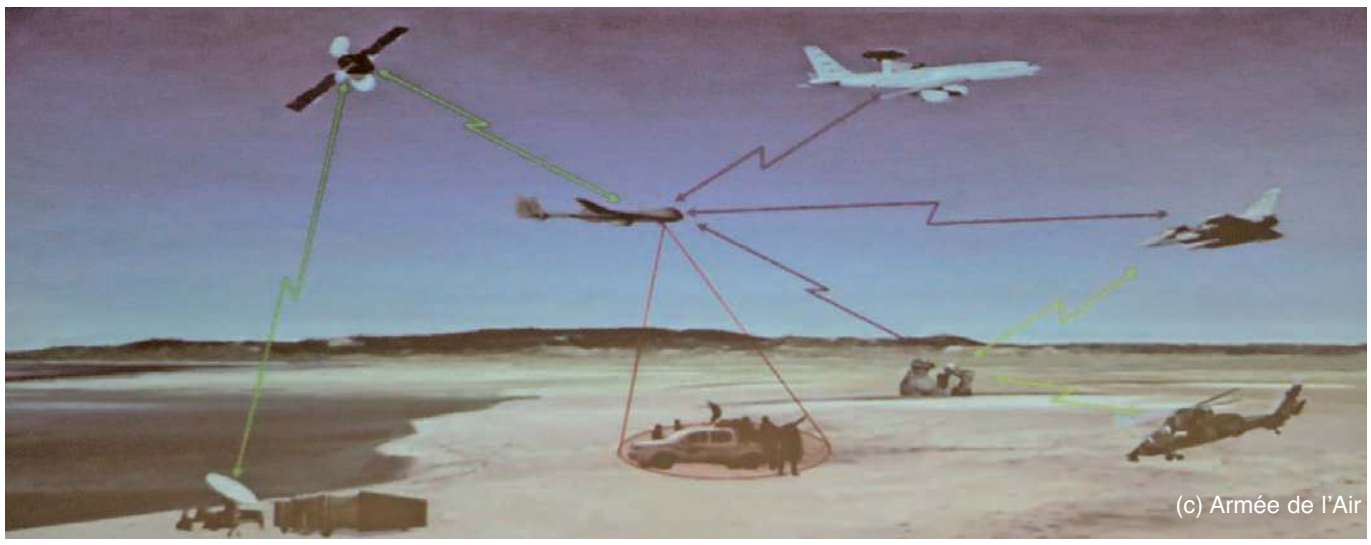

Le drone MALE (moyenne altitude et longue endurance), système dédié à l'appui des opérations, permet d'occuper l'espace aérien par des missions de renseignement, discrètes et de longue durée, avec diffusion de l'information en temps réel. Ses capteurs envoient des images radar, infrarouges et optiques et détectent des cibles terrestres mobiles. Connecté à un satellite, un avion radar AWACS, un avion de combat, un hélicoptère et aux troupes au sol, le Reaper est capable de réorienter, discriminer et informer pour la frappe. Le « plot Reaper » (2 cockpits et 3 drones), déployé dans la bande sahélo-saharienne, avait déjà effectué 5.000 h de vol au 8 mai 2015.

tures ». Un raid de nuit à très basse altitude, dont est capable le Rafale, permet déjouer les menaces sol-air et air-air dans certains cas. Mais un seul appareil ne saurait les contrer, car la technologie les rend de plus en plus redoutables. Selon le général Mercier, la solution se trouve dans un réseau intégrant Rafale, drones et satellites connectés au centre de commandement, qui prépare la meilleure défense. Grâce aux réflexions menées sur les drones, les opérations en réseaux connaissent une véritable révolution. Il s'agit de se rendre « asymétrique », comme les groupes terroristes qui se rassemblent puis disparaissent. Un commandement centralisé définit un contrat opérationnel, qui prend en compte tous les moyens pour permettre une réactivité immédiate. Or, aujourd'hui, seuls les Etats-Unis y parviennent, grâce à leurs drones de combat. Les pays qui n'en ont pas combinent les drones MALE de surveillance aux navires, forces spéciales et sous-marins. Certains pays européens développent le drone de combat « Neuron », dont la survivabilité dans un environnement hostile et le niveau de mise en réseau seront supérieurs à ceux de l'avion de combat et du lanceur de missile de croisière. Encore au stade de démonstrateur, le drone de combat européen devrait atteindre une capacité opérationnelle vers 2025.

LE FACTEUR HUMAIN

Il faut éviter la frappe automatique du drone et maintenir l'homme dans la boucle, souligne le général Mercier. Lorsque l'opérateur du drone a vérifié le comportement hostile d'un pick-up identifié comme suspect, un avion de combat part tirer sur cette cible, sans la voir. Le drone permet une surveillance commune aux troupes terrestres et satellites. Les drones français n'ont jamais ciblé de personnel civil, rappelle le général. La permanence du renseignement et des moyens de communications nécessite d'importantes ressources humaines. Des pilotes de transport disponibles ont été formés au pilotage de drones et de leurs capteurs. Demain, une formation spécifique sera dispensée à des personnels inexpérimentés. Enfin, la dualité civile et militaire des drones en multiplie les activités. En conséquence, l'armée de l'Air a ouvert, à Salon-de-Provence, un centre d'excellence sur les drones, ouvert aux chercheurs et entreprises privées.

L'APPUI AÉRIEN

Formation interarmées et interalliés

Les personnels des armées de Terre et de l'Air, de la Marine et du Commandement des opérations spéciales, qui ont réussi le stage du Centre franco-allemand de formation à l'appui aérien (CFAA) de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, peuvent partir immédiatement en opérations.

Cette formation, indispensable à la manœuvre aéroterrestre, a été présentée à la presse, le 23 avril 2015 à Paris, par le commandant du centre, le lieutenant-colonel (Air) Rodolphe Wiese. L'accréditation OTAN du CFAA garantit l'interopérabilité des stagiaires dans les opérations en coalition. La formation comprend un volet théorique d'un mois avec des simulations les plus réalistes possibles et quatre semaines d'exercices sur le terrain avec avions, hélicoptères et tirs d'artillerie. La 3ème Escadre de chasse et le CFAA, qui travaille aussi avec le 1er Régiment d'hélicoptères de combat, constituent le pôle d'expertise air-sol. Chaque année, 20 instructeurs, (6 Allemands), dont la moitié sont des pilotes de chasse, dispensent 20 cours à 250 stagiaires (environ un tiers d'Allemands). Sur les 1.900 missions en 2014, 600 ont été simulées. Les spécialistes ainsi formés se répartissent en : NFO, observateurs des effets des feux dans la terminologie OTAN ; FAC, contrôleurs aériens avancés pour le guidage ; ALO, officiers de liaisons chargés de la coordination entre la manœuvre aérienne et celle à terre ; CTA, contrôleurs tactiques air. Tous sont ensuite envoyés dans les unités militaires en opérations. Ainsi, lors de l'opération « Serval 1 » (Mali, 2013), ces personnels ont été intégrés aux 3 groupements tactiques interarmes (GTIA) et 2 sous-groupements aéromobiles. Le CFAA forme 80 FAC par an, dont 60 % pour l'armée de Terre. Le FAC et le pilote se parlent pour déterminer les moyens à apporter à la force terrestre, explique le colonel Wiese. La vidéo aérienne est transmise directement au sol. Le commandant du GTIA, qui dispose alors d'une vision verticale du terrain, comprend la situation des feux et manœuvre en conséquence. Le FAC doit notamment apporter une solution rapide et efficace dans des opérations de contre-insurrection, où l'intégration des appuis (avion de chasse, artillerie, hélicoptère ou drone) se fait au plus bas échelon tactique. Les NFO, déployés en complément des FAC, contribuent au maillage du terrain. Par ailleurs, les systèmes d'extraction de coordonnées, dont disposent les FAC, facilitent la localisation d'un objectif à traiter.

Les aéronefs sont équipés d'armements à guidage GPS ou inertiel et de capteurs optroniques pour transmettre les données en temps réel, grâce au système « Rover ». Depuis le milieu des années 2000, l'outil «Digital CAS» intervient en appui de la numérisation du champ de bataille.

DOSSIER

Le transport aérien tactique

Premier entraînement européen en France

Pour la première fois, un stage d'entraînement européen de transport aérien tactique s'est déroulé en France, à la base d'Orléans-Bricy, du 18 au 29 mai 2015.

Il a été présenté à la presse, le 29 avril à Paris, par le lieutenant-colonel (Air) Solène Le Floch, commandant le Centre d'instruction des équipages de transport. Au cours du stage, sont mis en œuvre 6 aéronefs et 140 personnes d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France et d'Italie. La Bulgarie et le Portugal ont offert des opportunités de vol. La première semaine comprend la phase théorique, les premiers vols en formation et des décollages sommaires, ravitaillements en vol, poser d'assaut et largages de parachutistes des armées françaises de Terre et de l'Air. La seconde consiste en vols en formation à basse altitude dans des environnements tactiques, incluant des menaces air-air (brouillage et arrivée d'intrus) et sol-air. Chaque équipage effectue 8 vols, dont certains de nuit, avec des scénarios évolutifs. Ce stage, dénommé « European Advanced Airlift Tactics Training Course », vise plusieurs objectifs : fournir aux équipages de transport militaire une qualification pour le vol en formation ; renforcer l'interopérabilité entre les forces aériennes européennes ; placer les équipages dans des conditions proches de la réalité opérationnelle ; faire face à des menaces simulées. Ce stage a été organisé par le Commandement européen de transport aérien militaire (EATC en anglais) et l'Agence européenne de défense (AED). Cette dernière, créée en 2004 et installée à Bruxelles, soutient les États membres pour l'amélioration des capacités de défense de l'Union européenne, par des projets en coopération et un soutien à l'industrie de défense. L'EATC, inauguré en septembre 2010 sur la base néerlandaise d'Eindhoven, coordonne et optimise l'utilisation des flottes aériennes pour le transport de passagers et de matériels et pour des évacuations sanitaires en Europe et en opérations extérieures (Opex), pour le compte des pays partenaires. Sa flotte compte des avions de transport tactiques (Hercules C-130, Transall C-160 et A-400M) et stratégiques (Airbus A-310 et avions ravitailleurs KDC-10). L'EATC a notamment participé à l'opération « Serval » au Mali en janvier 2013. En revanche, le Centre d'instruction des équipages de transport ne participe pas aux Opex, mais fournit des renforts à d'autres unités.

Toutefois, en tant que centre expert, il intervient dans la mise au point et la validation de procédures particulières employées en Opex. Il se répartit entre le commandement à Orléans-Bricy et six escadrilles d'instruction pour les différents types d'avions de transport des bases de Creil (Airbus A-340, A-310 et A-319), de Mont-de-Marsan (Casa-235), de Bordeaux (TBM-700), de Villacoublay (Falcon), d'Orléans (Hercules C-130) et d'Évreux (Transall C160).

Les hélicoptères

Retour d'expériences opérationnelles

L'emploi des hélicoptères permet d'emporter la décision aux niveaux tactique (terrain), opératif (théâtre) et stratégique (politico-militaire). La «foudroyance» de l'action dépend de l'ubiquité de la capacité et du soutien.

Ce concept et le retour d'expérience des opérations extérieures a été présenté par le général de division Patrick Brethous commandant le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), au cours d'un colloque organisé le 18 juin 2015 au Salon international de l'aéronautique et de l'espace à Paris-Bourget.

Outil qui a fait ses preuves au combat et est capable de s'engager en autonome, l'hélicoptère participe à l'évaluation de la menace. Il est utilisé au contact de la population en métropole (secours), en opérations extérieures en Afrique, en mer de Chine (mission «Jeanne d'Arc» de l'École d'application des officiers de Marine) et dans le golfe Arabo-Persique (groupe aéronaval). Selon les circonstances, les engagements extérieurs ont lieu unilatéralement ou en coalition. Leur dangerosité entraîne des pertes en matériels, avec un coût significatif, et en personnels, dont le risque est accepté par les autorités politiques s'il est justifié. Le combat avec les hélicoptères, souvent d'une rusticité extrême, nécessite une grande interopérabilité avec les armées de Terre et de l'Air ou de la Marine nationale. Les hélicoptères apportent au CPCO la capacité d'identification précise de l'adversaire, avant l'ouverture du feu, et la réversibilité nécessaire pour l'arrêter. Leurs équipages s'entraînent avec les drones, pour le renseignement, et les commandos, pour le guidage au sol sur les objectifs à traiter. Forces spéciales et conventionnelles sont employées de façon combinée pour atteindre l'effet final recherché. En Côte d'Ivoire en 2011, des hélicoptères et un groupement tactique ont été déployés pour investir le palais présidentiel et appréhender le président Gbagbo. En Libye la même année, afin d'éviter l'enlisement de la campagne aérienne, le Groupement aéromobile intervient à partir de bâtiments de projection et de commandement (BPC) et traite 614 objectifs au cours de 39 raids. En Somalie en 2013, encore à partir d'un BPC, des commandos transportés par 8 hélicoptères tentent, sans succès, de libérer un agent de la Direction générale de la sécurité extérieure détenu par la milice Al-Shabaab. Ils tuent 17 islamistes, mais perdent 4 hommes dont l'otage. Au Mali la même année, des hélicoptères sont utilisés conjointement avec des forces spéciales et des avions de chasse venus de Djibouti. En Centrafrique en 2015, une patrouille de Tigre anéantit une colonne adverse. Au Nord-Mali la même année, est expérimenté le déploiement d'un groupement tactique et de 8 appareils embarqués à bord du nouvel avion de transport tactique A400M, capable de les ravitailler en vol pour en augmenter le rayon d'action. Désormais, aucune opération spéciale n'a lieu sans l'appui feu d'hélicoptères.

Hélicoptères de combat Tigre (premier plan) et NH90 (second plan).

DOSSIER

LES PROTOTYPES

Innovation et savoir-faire

Les armées expriment leurs besoins en équipements que les industriels fabriquent et que la Délégation générale pour l'armement (DGA) valide. Pour les matériels aéronautiques, celle-ci dispose de laboratoires volants. De son côté et avec d'autres entreprises, le groupe Safran développe le système de drone Patroller, en vue de créer une filière française d'engins militaires volants télépilotés.

La DGA doit offrir de nouvelles capacités opérationnelles aux forces, pour acquérir la supériorité sur les théâtres d'opérations, et améliorer l'interopérabilité avec les armées alliées. Au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget 2013, elle avait présenté un Mirage 2000, aménagé en un premier laboratoire volant *(voir photo p.2)*. Cet avion doit identifier les risques de tout type de matériel embarqué et définir les procédures pour les éviter. Depuis, un laboratoire de nouvelle génération a été installé à bord d'un avion civil Fokker 100 pour une entrée en service en décembre 2015. Il doit rationaliser les campagnes d'essais en termes de coût, fonctionnement et maintenance (*photo ci-dessous*).

Le drone Patroller présente ces caractéristiques : autonomie, 20 heures ; charge utile de mission, 250 kg ; vitesse, 100-200 km/h ; plafond, 6.000 m ; portée, 180 km, mais extensible à 1.200 km.

Le système de drone Patroller s'appuie sur l'expérience de son prédécesseur Sperwer déployé en Afghanistan. En octobre et novembre 2014, le Patroller a démontré sa capacité à évoluer dans l'espace aérien civil. Sa modularité lui permet d'effectuer des missions de surveillance terrestre pour la protection des forces sur le terrain et la conduite des opérations d'écoute et de communication. Pour la surveillance maritime, son radar multimodes détecte l'ensemble de l'activité sur une zone étendue et son transpondeur AIS assure l'identification des navires suspects.

Le Fokker 100 aménagé permet : d'emporter plus de 3 t de charges d'essais et de remplir des missions supérieures à 2 heures. La pointe avant a été adaptée pour recevoir un radar de Rafale. Trois points d'emport ont été installés : un sous le fuselage et deux sous la voilure pour le tir de missiles ou le test de nacelles d'équipements. Deux essais distincts peuvent être réalisés au cours du même vol. La cabine modulaire peut recevoir de nombreux instruments. Le chef de bord n'est pas le pilote de l'avion, mais l'ingénieur chargé des essais.

L'aviation française pendant la première guerre mondiale

Au début de la guerre, l'avion n'est conçu et utilisé que comme un moyen d'observation. Mais les premiers mois de combat révèlent tout le parti que l'on pourrait tirer d'avions armés. Dès le printemps 1915, les nouveaux appareils conçus volent plus haut. Le tournant est marqué par la bataille de Verdun, époque à laquelle le commandement commence à se préoccuper de doctrines. Il désire une aviation de masse que l'industrie ne peut pas lui fournir.
Au cours de 1917, la production augmente et le rôle de l'aviation, tant chez les Britanniques que chez les Français, devient un élément majeur dans la conduite des opérations. En 1918, la maîtrise de l'air fut l'une des raisons du succès des attaques alliées.

A la mobilisation, il existait 23 escadrilles de 6 appareils. En octobre, leur nombre passa à 31. Leur mission essentielle était la reconnaissance de jour. Ces missions donnèrent satisfaction même si, du moins au début, les états-majors émettaient des doutes quant à la crédibilité des renseignements obtenus. Mais la victoire de la Marne mit en lumière le rôle essentiel que pouvait jouer l'aviation de reconnaissance. Le 2 septembre, ce fut un avion qui signala le changement de direction opéré par l'armée de Klück. Des initiatives prises par les aviateurs montrèrent également des emplois nouveaux que l'on pouvait donner à l'aviation. Des commandants d'escadrille effectuèrent des bombardements des troupes ennemies avec des fléchettes d'acier ou avec des obus d'artillerie, voire avec des bombes «Aasen» déjà utilisées au Maroc avant la guerre. Mais ces missions n'étaient autorisées qu'une fois celles de reconnaissance effectuées. Certains équipages mirent également au point le réglage de l'artillerie en liaison avec les batteries au sol. D'autres enfin emmenèrent avec eux des appareils photos et commencèrent ainsi à mettre au point la photo aérienne.

L'épopée des « As »

Durant les premiers mois de guerre, les avions français et allemands se croisaient dans le ciel dans leur mission de reconnaissance. L'idée vint alors d'emporter dans les avions biplaces une arme portative, dont pouvait faire usage l'observateur. Mais il fallut attendre le 5 octobre pour qu'un premier avion allemand fût abattu par un avion « Voisin » biplace, équipé d'un fusil-mitrailleur et monté sur une fourche à pivot. Pour coordonner l'ensemble de ces initiatives, le 25 septembre, le général Joffre chargea le commandant Barès d'organiser l'aéronautique aux armées. Il fallait en effet pouvoir disposer à la fois d'avions de reconnaissance, d'observation et de chasse. En octobre, un plan de restructuration vit le jour. Il visait à passer de 31 escadrilles à 65 en trois

Avion d'observation en août 1914.

mois. Celles-ci devaient se répartir en 16 escadrilles de bombardement (4 groupes), 16 escadrilles de reconnaissance et de chasse d'armée, 3 escadrilles de cavalerie et 30 escadrilles d'observation de corps d'armée. En mars 1915, le Grand Quartier Général disposait au front de 53 escadrilles de première ligne, dont une en Serbie et une aux Dardanelles. Au cours de l'année, au fur et à mesure que se déroulaient les opérations, les premières tactiques de vol virent le jour. Le bombardement fut organisé par le commandant Goÿs, qui mit au point de nouvelles techniques. A partir du mois de mai, les premiers raids de bombardement furent effectués. Ils commencèrent à atteindre l'Allemagne le mois suivant. Malgré leur effet psychologique, ces bombardements ne furent cependant pas d'une très grande efficacité, étant donné le faible tonnage emporté. En revanche, les pertes en avions et en équipages semblaient disproportionnées. Les avions utilisés pour l'observation se montrèrent, quant à eux, très efficaces jusqu'à l'automne 1915. Leur emploi en observation, en reconnaissance et en réglage d'artillerie se perfectionnait. Le nombre d'escadrilles ne cessa de croître et passa de 50 à 80 entre octobre 1915 et le printemps 1916. Ce fut à cette période que la chasse prit de plus en plus d'importance avec la bataille de Verdun. Au cours de l'année 1915, les combats aériens devinrent

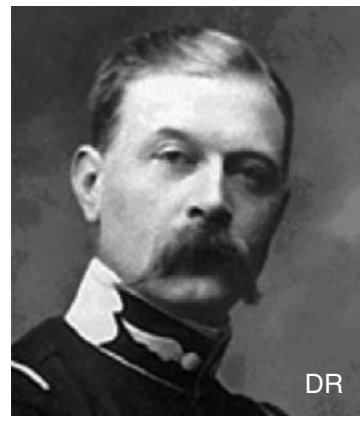

Le chef d'escadrons de Rose.

de plus en plus fréquents. A partir du mois d'avril, l'adoption de la mitrailleuse fixe dans l'axe et tirant à travers l'hélice permit d'armer des appareils monoplaces qui étaient, de ce fait, beaucoup plus rapides et manœuvriers. Les Allemands, qui avaient capturé l'appareil de Garros qui en était équipé, copièrent ce système. Mais la densité des chasseurs sur le front restait faible et leur mission consistait surtout à escorter les bombardiers et les avions d'observation. Avec Verdun tout changea. Les Allemands avaient concentré leurs efforts sur ce secteur choisi par Falkenhayn pour y « *saigner l'armée française à blanc* ». Ils avaient constitué une importante réserve de chasse, dont la mission était d'obtenir la maîtrise permanente du ciel. Le 27 février, à peine le général Pétain avait-il pris le commandement de la 11ème armée qu'il convoqua le chef d'escadrons de Rose et lui déclara : « *Je suis aveugle, Rose balayez-moi le ciel* » ! Rose se vit confier le commandement de 8 puis de 15 escadrilles de chasse dotées de « Morane » et de « Nieuport ». De fortes patrouilles de 4 ou 5 appareils se succédèrent en permanence dans le ciel, se livrant à des combats aériens contre la chasse allemande. Les Français réussirent à reconquérir la maîtrise du ciel en quelques semaines. On retrouva à Verdun tous les « As » : Navarre (surnommé depuis « La senti-

Farman F 40 *équipé d'une mitrailleuse Hotchkiss au printemps 1915.*

nelle de Verdun »), Guyemer, Nungesser, Chaput, Brocard, Deullin, Lufbery… Ce fut également à Verdun qu'apparut l'escadrille « La Fayette » des volontaires américains.

L'action de masse

Beaucoup d'enseignements furent tirés de ces combats, notamment celui de la nécessité d'employer la chasse, en masse et non dispersée, dans des missions de protection. La bataille de la Somme, en juillet, permit entre autre de les mettre à profit immédiatement. A partir de cette période, l'aviation fut employée en masse. L'aviation française alignait alors 2.665 appareils en ligne répartis en 189 escadrilles. Les Britanniques en possédaient 1.000. Face à ces avions, les Allemands ne pouvaient n'en aligner que 2.360. Le 2 août 1917, après l'échec des offensives de printemps, le général Pétain nomma le général Duval commandant de l'aéronautique. La bataille des Flandres, qui s'étala de juin à novembre, fut le théâtre de nombreux combats aériens. Ce fut au cours de l'un d'entre eux que Guynemer trouva la mort le 11 septembre à Poelcapelle (Belgique). Tout au long de l'année, on pratiqua des bombardements de nuit sur les centres industriels de l'Est. Le 18 octobre 1917, le général Duval établit un plan visant à porter le nombre des escadrilles à 238 avec 2.870 avions, dont 30 escadrilles à 15 avions de bombardement. Une nouvelle génération de pilotes prit la relève des anciens disparus. La course à la supériorité aérienne était en passe d'être gagnée par les Alliés. Lors du déclenchement des offensives allemandes du printemps 1918, l'aviation alliée attaqua à la mitrailleuse les colonnes allemandes. Dès lors, l'appui des troupes au sol devint une mission de plus en plus fréquente. La coordination entre les opérations terrestres et aériennes s'améliora considérablement sous le commandement de Pétain. L'offensive du groupe d'armées Fayolle, lancée en juillet bénéficia notamment de l'appui de 69 escadrilles (1.000 avions). Cette bonne coordination air-sol fut un facteur de réussite important lors des offensives alliées, qui s'achevèrent par l'armistice du 11 novembre. A cette date, les Français disposaient sur le seul front de l'Ouest de 3.437 avions de première ligne répartis en 258 escadrilles. Au cours de la guerre, le nombre de tués et de disparus parmi le personnel navigant de l'aviation française fut de 5.533 hommes pour un total de 16.458 pilotes et 2.000 observateurs. Les pertes ont été les plus sévères pour l'aviation de chasse et de bombardement. Le rôle joué par l'aviation au cours de la première guerre mondiale ne fut pas déterminant. Cependant, il montra, notamment à partir de 1918, la nécessité d'une action massive aérienne étroitement liée avec l'action terrestre, soit en appui direct de cette dernière, soit de façon indépendante par des opérations menées dans la profondeur. Les principes de la guerre aérienne étaient posés. La priorité à donner à l'un ou l'autre de ces deux modes d'action fit l'objet de vastes débats dans l'entre-deux-guerres, auxquels seules les opérations de la seconde guerre mondiale apportèrent des réponses.

Nieuport 12 *en 1916.*

Colonel Thierry Noulens,
docteur en Histoire
professeur à l'École de guerre

René Fonck : l'As des As

Surnommé l'As des As en raison de ses 75 victoires aériennes homologuées, René Fonck a acquis une réputation internationale. Titulaire de la croix de Guerre (29 citations) et de la Médaille militaire, le caporal Fonck termine la guerre de 1914-1918 comme lieutenant et officier de la Légion d'Honneur.

René Fonck naît à Saulcy-sur-Meurthe, près de Saint-Dié, dans les Vosges, le 27 mars 1894. A la mobilisation de 1914, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers. Sa passion pour l'aviation le dirige en 1915 vers l'École d'aviation de Saint-Cyr, près de Lyon.

Impatient de se battre, il obtient son brevet de pilote en 1915. Tout d'abord chargé de mission de reconnaissance, de photographie et de réglage de l'artillerie, il y gagne sa première citation. C'est le début d'une longue série de victoires, qui ne s'arrêtera que le jour de l'armistice (11 novembre 1918). L'adjudant-chef Fonck, affecté à la célèbre escadrille de chasse des « Cigognes », abat notamment l'as des as allemand Nathanael, titulaire de 14 victoires. Le rythme des victoires de Fonck devient tel que les citations arrivent avec retard. Le 21 octobre 1917, Fonck est nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec cette citation : « *Pilote de chasse de grande valeur, joignant à la plus éclatante bravoure, d'exceptionnelles qualités d'adresse et de sang-froid. Venu à l'aviation de chasse après 500 heures de vol sur avion de corps d'armée, est devenu en peu de temps un de nos meilleurs pilotes de combat français. Les 20 et 21 Août 1917, a abattu ses 8ème, 9ème et 10ème avions ennemis* ». En janvier 1918, dans le secteur de Verdun, le sous-lieutenant Fonck enregistre déjà 20 victoires à son actif. Fin mars, il met fin à la carrière du célèbre pilote allemand Adolf Von Tutschek, l'homme aux 27 victoires. Ses exploits lui valent la double promotion de lieutenant et d'officier de la Légion d'Honneur.

A la signature de l'armistice, il totalise 75 victoires homologuées. En fait, il en aurait remporté 127, car 52 avions qu'il aurait abattus n'ont pas été pris en compte, faute de témoins. Le 16 juin 1920, Fonck est promu commandeur de la Légion d'Honneur. Élu député de 1919 à 1924, il est colonel en 1940 et membre du Conseil National (assemblée consultative du gouvernement de Vichy), dont il sera écarté par le maréchal Pétain. Il entre alors dans la Résistance.

Décédé à Paris le 18 juin 1953, René Fonck était grand officier de la Légion d'Honneur.

Daniel Gyre
président de la section de Cestas et des Graves

DANS LES LIVRES

L'INDE DANS LA GRANDE GUERRE

par Santanu Das

Plus d'un million d'Indiens, combattants ou non, ont été mobilisés pendant la première guerre mondiale. Près de 70.000 ont été tués et 9.200 décorés pour leur courage. Sur les 11 Victoria Cross (plus haute récompense britannique pour acte de bravoure) décernées à des Indiens, 8 l'ont été pour les combats sur le front occidental. L'as de l'aviation, Indra Lal Roy, a abattu 10 avions ennemis avant de mourir en 1918...à 19 ans ! La Force expéditionnaire indienne, l'une des plus décorées de l'armée britannique, comprend une brigade de cavalerie et deux divisions d'infanterie composées de « cipayes » (fantassins en persan). Entre 1914 et 1919, elle aura été déployée en France, Afrique de l'Est, Égypte, Mésopotamie et Palestine, à Gallipoli, Salonique et Aden et dans le golfe Persique. En Europe, elle se bat à Ypres, sur la Somme et à Cambrai. Elle réunit des soldats venus de l'Inde, du Pakistan, du Népal, du Bangladesh et de la Birmanie actuels. Beaucoup de cipayes s'engagent pour des raisons financières, par traditions familiales et communautaires, pression sociale ou sens de l'honneur, sans oublier les mesures de coercition de l'État colonial. En effet, les autorités militaires britanniques combinent calculs politiques et système local de castes. Elles sélectionnent les meilleurs combattants : Pachtounes, Sikhs et Gurkhas, peu alphabétisés et loyaux par tradition, contrairement aux Bengalis, plus organisés et politiquement actifs. Pourtant, le mouvement nationaliste indien émerge pendant la guerre. Le Mahatma Gandhi, qui met sur pied un corps d'ambulanciers à Londres en 1914, déclare l'année suivante à son retour en Inde : «*Nous devrions envoyer nos hommes en France et en Mésopotamie. Nous ne pouvons décemment demander l'autonomie, tant que nous ne nous engagerons pas dans l'armée*». A l'arrière, les soldats indiens découvrent un autre monde : voyages, aventures, rencontres et relations intimes. Ils connaissent émerveillement et excitation, mais aussi peur, solitude et découragement. Le 26 septembre 1914, les premières troupes indiennes sont accueillies chaleureusement à Marseille par la population : les cavaliers Sikhs à turban défilent à cheval et les Gurkhas sont pris pour des Japonais ! Il en est de même le 14 juillet 1916 à Paris (*photo*). La France est perçue comme un pays magnifique et fertile. Souvent logés chez l'habitant, les jeunes cipayes se souviendront longtemps de la gentillesse de leurs hôtes. Les blessés du front Ouest sont soignés dans des hôpitaux de fortune en France puis dans le Sud de l'Angleterre. A Brighton, 2.000 lits sont alignés dans la salle du dôme du Pavillon royal, dont les photographies sont diffusées dans tout l'Empire britannique, surtout en Inde pour stimuler le recrutement. Dans les camps de prisonniers, les Allemands effectuent propagande antibritannique violente et études ethnologiques et linguistiques. Enfin, le plus grand monument aux morts indiens sera inauguré à Neuve-Chapelle (Pas-de-Calais) en 1927.

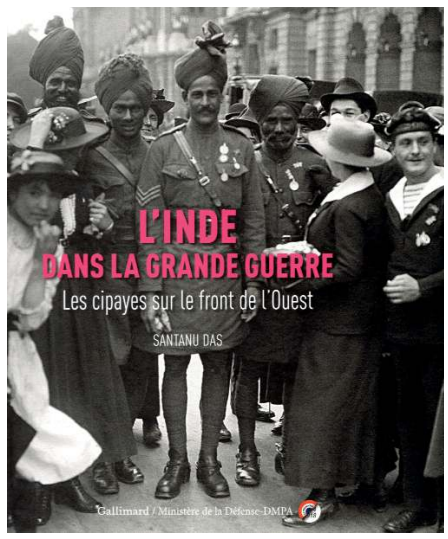

Loïc Salmon

Éditions Gallimard/DMPA/156 pages
120 illustrations/29 €

CULTURE

Tarn-et-Garonne – 82 - Caussade

Assemblée générale du 29 mai 2015

Notre assemblée générale s'est tenue cette année à Caussade, dans la magnifique salle des Récollets mise gracieusement à notre disposition par le sénateur et maire François Bonhomme.

Celle-ci a rassemblé près de 150 personnes, dont : les sénateurs Bonhomme et Collin ; les généraux (er) Pachabeyian et Gautier ; le colonel Lambin-Bernot, commandant la Base de défense de Montauban-Agen ; le colonel Daniel, commandant le Groupement de gendarmerie du Tarn-et-Garonne ; M.Raynaud, directeur de l'ONAC ; les représentants du conseil régional et du conseil départemental ; de nombreuses personnalités civiles et militaires du département.

Le rapport moral rappelant l'origine de la création de la croix de Guerre et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Pour clore cette première partie, il a été procédé au renouvellement du bureau élargi de 3 membres: MM.Lannes, Servat, et Majorel. Faute de candidature à la présidence, M.Maisonneuve est reconduit pour une 10ème année.

La 2ème partie de l'assemblée a été consacrée à une conférence, passionnante et fort bien illustrée, de Jean-Luc Corlouer, historien et écrivain, sur le thème « L'Europe à l'aube de la Grande Guerre », suivie d'une remise de diplômes et de livres à différentes personnalités présentes.

L'assemblée générale se poursuivit devant le monument aux morts avec un dépôt de gerbes. Ont été décorés au titre de la « Reconnaissance de la nation » : l'adjudant-chef (er) Cochereau ; l'adjudant de Gendarmerie Pierre Lure ; le gendarme Gérard Fleuranceau.

Au cours du cocktail offert par la section, son porte-drapeau, Gérard Servat, s'est vu remettre l'insigne de chevalier dans l'Ordre national du Mérite par le sénateur Yvon Collin.

Le président Maisonneuve a remercié chaleureusement toutes les personnes lui ayant fait l'honneur d'assister à cette assemblée générale, commémorant le centenaire de la création de la croix de Guerre, et tout particulièrement les 30 porte-drapeaux des associations patriotiques et d'anciens combattants.

Norbert Maisonneuve,
président

Le sénateur Yvon Collin remet l'insigne de chevalier dans l'Ordre national du Mérite à Gérard Servat. Entre les deux, le président Norbert Maisonnuve tient le micro.

Puy-de-Dôme - 63 - Bourg-Lastic

Assemblée générale du 20 juin 2015

La section des Croix de guerre et de la valeur militaire du Puy-de-Dôme a tenu son assemblée générale le 20 juin 2015 dans la commune de Bourg-Lastic.

Nous avons été accueillis par M.Bizet, maire de Bourg-Lastic. Cette commune, décorée de la croix de Guerre 1939-1945, est membre de l'association, comme sept autres villes du département. Bourg-Lastic a connu en effet une activité de résistance très importante, qui lui a valu de terribles opérations de représailles le 15 juillet 1944 : tous les hommes ont été arrêtés et brutalisés ; 23 ont été fusillés et 6 déportés.

Après lecture de la citation, M.Bizet a pris la parole pour nous remercier d'être venus tenir notre assemblée à Bourg-Lastic et de continuer ce devoir de mémoire qui nous rassemble tous. Le capitaine Domingue du 28ème Régiment du train d'Issoire, le maire de Saint-Sulpice, une commune voisine, et M.Vecchi de la coordination des anciens combattants de Saint-Sulpice ont été chaleureusement remerciés pour leur présence. Le colonel Guisse, commandant le 92ème Régiment d'infanterie était excusé.

Après une minute de recueillement pour tous nos disparus et lecture du rapport moral et du rapport financier de notre trésorier Michel Dareau, nous avons tous félicité Armand Gambaud, membre de l'association, qui a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 8 mai à Clermont-Ferrand.

Pour commémorer l'année 1915, André Combe, membre de l'association et passionné par l'histoire de la bataille des Dardanelles, nous a conté les épisodes épiques, mais tragiques, des flottes française et anglaise en février et mars 1915.

Après cette assemblée, un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts de la ville, suivi d'un vin d'honneur à la mairie, très aimablement offert par la municipalité.

Tous les membres de l'association se sont ensuite retrouvés autour d'un savoureux coq au vin, mitonné par la patronne du Café du Nord

Alain Bonnet
Président

De gauche à droite : M Bizet, maire de Bourg-Lastic, le président Alain Bonnet et Michel Dareau, trésorier et ancien président de la section.

Gironde - 33 - Bordeaux

Défilé du 14 juillet 2015

La cérémonie débute place des Quinconces à Bordeaux à 19h30, dès l'arrivée des autorités civiles et militaires: Pierre Dartourt, préfet de la Région Aquitaine et préfet de la Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest ; Michèle Delaunay, députée de la Gironde ; Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de Bordeaux-métropole et ancien Premier ministre ; les représentants du président de la Région Aquitaine et du président du conseil départemental de la Gironde ; le général de corps aérien Serge Soulet, officier général commandant la Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest. Le président Dahan représente l'Association des anciens combattants du ministère de l'Intérieur, celle du Sud-Ouest et l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire pour la Gironde. Un nombreux public est massé derrière des grilles de sécurité donnant accès àla place des Quinconces, plus grande place d'Europe.

19h35 Revue des troupes par le général Soulet, accompagné du commandant des troupes.

19h40 Le général remet les insignes de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et la croix de la Valeur militaire aux récipiendaires militaires. Le préfet de région décore des policiers, pompiers et agents de la protection civile de la Médaille des actes de courage et de dévouement et un gendarme de la Médaille de la sécurité intérieure.

20h20 début de défilé.

Défilé aérien (axe de la place des Quinconces) : passage de 2 Alphajet de la base 120 de Cazaux. *Défilé à pied* : École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent ; peloton du Groupement de gendarmerie départementale de la Gironde ; 13ème Régiment de dragons parachutistes (RDP) de Martignas-sur-Jalle; détachement cynotechnique (chiens) du 17ème Groupe d'artillerie de Souge ; détachement du chasseur de mines *Céphée* ; détachement air 204 de Bordeaux-Beauséjour ; Groupement de soutien de la base de défense de Bordeaux-Mérignac ; détachement de la préparation militaire Marine de Bordeaux ; détachement de militaires infirmiers et techniciens de l'hôpital d'instruction des armées Robert Picqué. *Défilé aérien (axe de la Garonne)* : passage de 2 Alphajet de la base aérienne 120 de Cazaux. *Défilé de motards* : Groupement de gendarmerie d'Aquitaine ; Police nationale ; Compagnie républicaine de sécurité du Sud-Ouest ; Douane. *Défilé motorisé* : détachement motorisé des pompiers du service départemental d'incendie et de secours de la Gironde. *Défilé à pied* des porte-drapeaux.

20h40 Saut de parachutistes du 13ème Régiment de dragons parachutistes devant les tribunes.

Un parachutiste du 13ème RDP.

20h50 Aubade de la musique des forces aériennes de Bordeaux devant les tribunes. La soirée, féerique et agréable, se termine par un feu d'artifice et un bal populaire sur les quais de la Garonne.

Roland Dahan,
président départemental

Côtes d'Armor - 22 - Saint-Brieuc

Assemblée générale du 28 février 2015

L'assemblée générale de la section départementale des Côtes d'Armor s'est déroulée le 28 février dans une salle mise à disposition par le restaurant « La Choppe », situé à Trégueux dans la périphérie de Saint-Brieuc. Une quarantaine d'adhérents y ont participé.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le président a remercié les personnalités assistant à cette assemblée : Guillaume Le Meur, directeur départemental de l'ONAC ; Sylvie Grondin, maire adjointe de Saint-Brieuc ; André Föllmi , président de l'Amicale des médaillés militaires de Saint-Brieuc et environs ; Joseph Got, président départemental de la FNACA ; Jean Le Cam, ancien président de l'ANAI, dissoute le 31 décembre 2013. Regrettant l'absence des adhérents empêchés pour raisons diverses et notamment ceux ne pouvant se déplacer pour des raisons de santé, le président a déclaré l'assemblée ouverte.

Une minute de silence a été observée, en hommage aux adhérents morts depuis la dernière assemblée : Émile Onfray, décédé le 1er mars 2014 ; Bernard Tréhorel, décédé le 27 janvier 2014 ; Jeanne Lemée, épouse de Pierre Lemée, décédée le 8 août 2014 ; Mme Leveque, décédée en août 2014 ; André Rouxel, décédé le 25 octobre 2014. Un hommage a également été rendu à tous les militaires morts en opérations extérieures, sans oublier les victimes des attentats du mois de janvier à Paris. Le président a poursuivi en faisant le bilan des effectifs de la section et a fait part des difficultés rencontrées pour rajeunir ses membres.

Depuis la dernière assemblée générale, la section a été représentée par son président et son porte-drapeau à toutes les cérémonies patriotiques organisées au chef-lieu (Saint-Brieuc) puis dans le département : Lannion, Plénée-Jugon et Coat-Mallouen. La dernière a eu lieu au collège Le Braz de Saint-Brieuc, établissement titulaire de la croix de Guerre 1939-1945. A cette occasion, le drapeau était porté par un élève du lycée en remplacement de notre porte-drapeau Aimé Mazeau, absent pour cause de maladie.

Le président a rappelé qu'il faisait partie de la commission « Solidarité » à l'ONAC. Au cours des cinq réunions annuelles, sont examinés les dossiers concernant les aides aux ressortissants en difficultés financières et les aides différentielles en faveur des conjoints survivants, ressortissants de l'ONAC. Il a précisé que ces derniers peuvent devenir eux-mêmes ressortissants, à condition d'en faire la demande. Il a ajouté qu'au cours de ces réunions sont également traités : la confirmation des nominations des porte-drapeaux dans leurs fonctions, les demandes d'aide à domicile, les chèques de service et les frais de représentations. Il a rappelé que, conformément à l'annonce figurant sur la dernière revue « Croix de guerre et Valeur militaire », François Castanier devrait quitter ses fonctions de président national au mois de juin 2015, après six années de mandat. Au nom de tous les adhérents, il lui a été souhaité une bonne retraite.

Par ailleurs, Michel Le Morvan a confirmé la décision, qu'il avait formulée dans son dernier courrier, de mettre un terme à la présidence de la section, probablement à la fin de l'année en cours. André Föllmi, secrétaire général, a fait part de la même intention. Les éventuels volontaires à ces fonctions sont invités à se faire connaître. En l'absence de candidature, la section sera dissoute.

Joseph Got, adhérent de notre section et président départemental de la FNACA, a été nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Le président lui a adressé ses sincères félicitations au nom de tous les membres de l'association.

Faisant suite au rapport moral, André Föllmi a donné lecture du bilan financier. Les personnes présentes ont approuvé à l'unanimité les deux rapports exposés.

M.Le Meur, directeur départemental de l'ONAC, a remercié Michel Le Morvan de son invitation et a rappelé

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Côtes d'Armor - 22 - Saint-Brieuc

brièvement le rôle de l'office départemental. Puis, il a énuméré les différentes animations qui se dérouleront dans le département, dans le cadre du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Sylvie Grondin, adjointe au maire de Saint-Brieuc, a fait un exposé sur les origines des croix de Guerre et de la Valeur militaire et a rendu hommage à tous les titulaires de cette décoration. Elle a fait part de ses fonctions au sein de la municipalité, dont la sécurité et les problèmes liés à la défense. Cette journée s'est terminée par un vin d'honneur, suivi d'un repas convivial au restaurant « La Choppe » de Trégueux. Une quarantaine de personnes y ont participé.

Michel Le Morvan,
président

Paris - 75 - Siège national

Par arrêté du 31 juillet 2015 du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire (Journal officiel du 13 août 2015), *l'adjudant-chef (R) Christian Bayol, chancelier et porte-drapeau de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, est nommé membre de la Commission nationale de la carte du combattant, au titre des représentants des anciens combattants titulaires de la carte.*

(c) Loïc Salmon

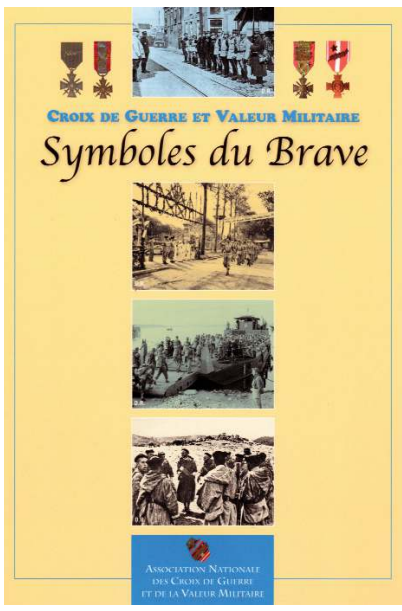

A l'occasion du 100ème anniversaire de la création de la croix de Guerre, nous avons édité une plaquette qui relate l'histoire des croix de Guerre et de la Valeur militaire et dont vous pouvez trouver ci-joint le fac-similé.

Cette plaquette est disponible au siège et à diffuser au plus grand nombre de vos relations et adhérents.

Merci de nous préciser le nombre d'exemplaires désirés.

Commandes de revues

Des exemplaires papier des revues, uniquement antérieures à celles des six mois précédant le numéro en cours, sont encore disponibles au siège national de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire.
Seuls les frais d'envoi sont à charge.

Les commandes doivent être adressées au secrétariat uniquement par écrit :

- soit par par lettre :
Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle 75700 Paris
- soit par par courriel :
ancgvm@sfr.fr

CARNET

DÉCÈS

Section de Bordeaux

Jacques BERTHET

Henriette PINARD

Etienne VUILLET

Section du Loir-et-Cher

Rodolphe CONCI

Section de la Somme

André PHILIPPE

Section de Paris

Geneviève GOURSAUD

Section de Vichy

Robert ATIAS

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Au grade de Commandeur :

Section du Loir-et-Cher

Pierre de SAINT-CÉRAN

Au grade de Chevalier :

Section de l'Isère

Francis GARCIA

Section du Loir-et-Cher

Guy DUFLOT

Section de Valenciennes

Raymond FRANÇOIS

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Au grade d'Officier :

Section des Yvelines

Gérard COLLIOT

DISTINCTIONS

Médaille de la Ville de Paris

Échelon Argent :

Siège national

Jacqueline COMBEMOREL

Loïc SALMON

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE SES AMITIÉS AUX FAMILLES.

Hôtellerie IGESA

Vous pouvez bénéficier des prestations de l'Institution de gestion sociale des armées (IGESA) pour l'hôtellerie avec inscription individuelle en scannant votre carte du combattant ou celle du titre de Reconnaissance de la nation (TRN).
Ensuite, vous l'envoyez en pièce jointe par internet à l'adresse suivante : *www.igesa.fr*
Téléphone : 04 95 55 20 20

4 de couv p28 _Mise en page 1 01/09/15 11:14 Page1